

**XXXVIEME CONGRÈS DE LA CONFÉRENCE
INTERNATIONALE DES BARREAUX DE TRADITION
JURIDIQUE COMMUNE (CIB)**

RESOLUTION SUR LA DETERIORATION SECURITAIRE AU BURKINA FASO

La Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune, réunie à Niamey au Niger, pour son 36ème Congrès, du 7 au 9 décembre 2022,

SE MONTRE TRES PRÉOCCUPÉE par la détérioration de la situation au Burkina Faso et, notamment, par la fermeture des juridictions dans les zones à forts défis sécuritaires rendant impossible toute forme de justice et toute possibilité d'exercice de la profession d'avocat dans ces localités ;

EXPRIME son soutien et sa solidarité au peuple burkinabè et à son barreau qui se bat pour continuer à apporter assistance et conseils dans ce contexte difficile ;

RAPPELLE que l'absence de justice dissout la confiance du citoyen dans l'Etat et met en péril les principes de la démocratie en favorisant violence et insécurité;

RENOUVELLE sa disponibilité pour accompagner le barreau du Burkina Faso dans ce contexte difficile.